

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 18 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le treize mai deux mil vingt-deux, s'est réuni au foyer rural en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, Maire.

Etaient présents : Nelly CHARDON, Joëlle COURTOIS, Margarida RODOT, Aline CHARDON, François COLLET, Michaël BERTRAND, Julien THOMINET, Marc LE PECHON.

Habitant de Venouse : Mr MANGIN Sébastien s'est présenté à la séance vers 20h50.

Absent (es) excusé (es) : Yves ERFORT pouvoir à Raymond DEGRYSE
Michel HUET pouvoir à marc LE PECHON

Mme Hélène GICLAT, secrétaire de mairie ne participait pas à la séance.

Secrétaire de séance : M. Michaël BERTRAND

Début de séance à 19h30

1er point l'ordre du jour : Approbation des comptes rendus du 16 mars et 6 Avril 2022

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2ème point de l'ordre du jour : Décision modificative du budget 2022

- Dorénavant, il faut équilibrer le budget au centime près.
 - o Donc, ajout des centimes au report 2021 soit 61026.08€ au lieu de 61027.00€ en recette de fonctionnement et 21414.53€ pour les dépenses d'investissement au lieu de 21415.00€
 - o Budget équilibré comme prévu à 301109.00€ en fonctionnement et 85934.53€ en investissement contre 85935.00€ prévu initialement.

Le conseil approuve ces modifications à l'unanimité.

Ce point fait l'objet de la délibération 2022_06_04_bis

3ème point de l'ordre du jour : Délibération PACTE territoires 2022-2027

Le pacte territoires est un soutien financier de la part du département sous forme de subventions aux communes.

Dans le cadre des travaux d'accessibilité, nous pouvons donc y prétendre.

Le pacte de territoires est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.
Tous les Maires des cantons de Chablis et Joux-la-Ville doivent signer ce pacte de territoires 2022-2027.

Ce point fait l'objet de la délibération 2022_18-05_1

4ème point de l'ordre du jour : Organisation Elections législatives

Il est demandé aux conseillers municipaux de se positionner en fonction de leurs disponibilités sur les différentes plages horaires en vue de la tenue des bureaux de vote des 12 et 19 Juin 2022 pour les élections Législatives.

5ème point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- Les arbres sur l'Aire de loisirs qui étaient tombés ou prêts à tomber ont été coupés et ramassés.
- Au carrefour entre rue de Pontigny et rue de l'Eglise, un affaissement de la chaussée au niveau de la chambre de tirage France Telecom a provoqué un écrasement de gaine téléphonique d'où l'impossibilité de passer la fibre chez un particulier.
Des travaux de voirie ont été réalisés afin de remettre en conformité la gaine téléphonique ainsi que la voirie
- Cimetière, nous rencontrons un souci avec une urne à déposer dans le Colombarium, les dimensions de celle-ci sont trop importantes, de ce fait, impossibilité de la mettre en place.
Une réflexion est en cours avec la famille du défunt.
- Cérémonie du 8 Mai, une question a été posée à savoir pourquoi Venouse ne célébrait pas cette date. Une réponse va être donnée en stipulant que sur Venouse, seule la cérémonie du 11 Novembre est célébrée et ce depuis toujours.
Des drapeaux supplémentaires vont être ajoutés sur le monument aux 2 dates.
- L'association pour la sauvegarde de l'Eglise a reçu des personnes des bâtiments de France afin de faire un état des lieux de celle-ci.
- Une demande a été faite à monsieur le Maire de la part de la superette « Panier Sympa » de Pontigny sur la possibilité d'installer un distributeur de baguettes de pain sur notre commune.
Attente d'un nouveau contact de leur part afin d'obtenir plus d'informations sur leur projet.
- Chemin « Ruelle à six chevaux », de l'eau stagne dans le fossé. L'herbe va être coupée et le fossé recreusé.
- Maisons en construction en bas de la rue de la Ferme, les regards devant celles-ci sont abîmés.
Certainement à cause des camions de livraison de matériaux.
Un déplacement de la commission urbanisme sur les lieux se fera le mercredi 25 mai à 19h00 afin de constater les dégâts.

- Mr MANGIN évoque la possibilité de couper l'herbe sur le chemin « Ruelle à six chevaux » sujet déjà abordé plus haut, ainsi que la possibilité de prolonger les buses dans ce fossé environ 20m la commission urbanisme ira voir afin d'étudier.
- Mr MANGIN évoque le bruit incessant de certains chiens. Des papiers vont être redistribués dans les boites aux lettres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Le Maire,

Raymond DEGRYSE



Le secrétaire de séance,

Michaël BERTRAND



FRANCOIS COLLET	
ALINE CHARDON	
NELLY CHARDON	
JOELLE COURTOIS	
YVES ERFORT	Absent, Pouvoir R. DEGRYSE
MICHEL HUET	Absent, Pouvoir M. LE PECHON
MARC LE PECHON	
MAGARIDA RODOT	
JULIEN THOMINET	